

# ERRATUM

Une erreur matérielle se trouve dans le dossier de consultation envoyé aux collectivités et organismes consultés préalablement à la présente enquête publique. Les cartes d'aléa, d'enjeux et de zonage réglementaire des secteurs **non impactés** par la révision n'étaient pas les cartes du dossier de PPRNPi approuvé par arrêté préfectoral du 19 décembre 2013.

Ces erreurs ont été corrigées dans le dossier d'enquête publique.